

# **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Au Centre d'Activités Culturelles et en présence du public selon les prescriptions sanitaires en vigueur :*

**Le MERCREDI 21 juillet 2021 à 20 h 00**

\*\*\*\*\*

## **ORDRE DU JOUR**

\*\*\*\*\*

- Approbation de la précédente réunion
- Compte-rendu des décisions du maire
  - 1/ Activités culturelles - Tarifs année 2021/2022
  - 2/ Location des salles municipales - Tarification année 2021/2022
  - 3/ Tarifs ALSH primaire - Année 2021/2022
  - 4/ Tarifs ALSH maternel - Année 2021/2022
  - 5/ Restaurant scolaire - Tarifs 2021/2022
  - 6/ Décision budgétaire modificative n°1 suite à un trop perçu de Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle
  - 7/ Subvention communale complémentaire - Exercice 2021- Comité d'Actions Culturelles - remboursement des indemnités versées aux artistes dans le cadre du festival Tous au quai les 3 et 4 juillet, pour un montant de 2500 €.
  - 8/ Programme d'écomobilité scolaire pour la rentrée prochaine à l'école Gerard Philippe - Adoption de la convention « MOBY »
  - 9/ Personnel communal - modification des horaires d'un poste d'adjoint technique contractuel crée par la délibération n° 2021/02 portant les horaires de 26h à 28h

10/ Renouvellement de la Délégation de Service Public de la restauration scolaire et municipale - période 2021/2027 - Choix du délégataire sur proposition de la Commission DSP

11/ Divers

**Amfreville la Mivoie, le 15 juillet 2021**  
**Le Maire,**  
**Hugo LANGLOIS.**